

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 119 du 13 janvier 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1500111S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 11440 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424086S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> février 2015 :

**Le Pennec**, Séverine

Nigend : 163 597

Numéro de livret de solde : 8 023 657

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 janvier 2015.

*Le général de division,  
commandant le pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale,*

J. HÉBRARD